

**Occupation de STN :
la Municipalité dénonce la situation des travailleurs sans papiers et appelle
à soutenir leur démarche**

Depuis le mois d'octobre 2009, plus de 20 travailleurs sans-papiers occupent leur entreprise STN, situé au 124 route de Bondy à Aulnay. Leur revendication : la régularisation par le travail. En d'autres termes, obtenir du fait de leur statut de travailleur un titre de séjour régulier.

La municipalité a exprimé sa solidarité avec le mouvement dénonçant le travail dissimulé devenu une pratique courante de certaines entreprises. Lors du conseil municipal du 19 novembre 2009, la majorité municipale a voté un vœu pour le soutien moral et matériel des grévistes. Des démarches ont également été engagées auprès de la sous-préfecture d'arrondissement du Raincy afin d'appuyer la régularisation des administrés Aulnaysiens.

Pour autant, cette grève n'est que l'expression locale d'un mouvement plus vaste de revendication des sans-papiers sur le territoire français. En France, le nombre de sans-papiers est estimé entre 200 000 et 400 000. Paradoxe de leur situation, ces travailleurs sans papiers s'acquittent le plus souvent de l'impôt sur le revenu et l'Etat leur prélèvent leurs cotisations sociales.

Face à l'ampleur du mouvement, le gouvernement a publié, le 24 novembre dernier, la circulaire dite « Besson » qui fixe un certain nombre de critères que les salariés doivent satisfaire pour espérer un titre de séjour. Les grévistes Aulnaysiens entrent dans les critères de cette circulaire et en appellent donc à la « bienveillance » de la préfecture.